



**CONDITIONS GENERALES
D'UTILISATION DU SERVICE
« PRESTABOX »**

PREAMBULE :

PRESTASHOP SA conçoit, édite et commercialise un applicatif open-source permettant, de manière simplifiée, la création et l'exploitation d'une boutique e-commerce.

Cet applicatif, commercialisé sous l'appellation « PRESTASHOP » dispose, dans sa version de base, de fonctionnalités standardisées auxquelles peuvent s'adjoindre des modules payants développés, selon un modèle de contribution communautaire, par les utilisateurs de la solution PRESTASHOP.

PRESTASHOP SA a également mis au point un service dénommé « PRESTABOX » permettant à ses utilisateurs de disposer, en mode SAAS (*Software as a Service*) d'une offre packagée comprenant :

- i) La réservation d'un nom de domaine ;
- ii) Un droit d'utilisation distant de la solution PRESTASHOP en mode SAAS ;
- iii) L'hébergement de cette solution auprès d'un hébergeur professionnel ;
- iv) L'accès à une interface d'administration distante ;
- v) La location ou vente éventuelle de matériel informatique (notamment des lecteurs de codes-barres, écrans tactiles, imprimantes à ticket de caisse, clés USB etc.) ;
- vi) Une assistance technique ; et
- vii) Un service payant optionnel de personnalisation graphique.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les termes et modalités du service « PRESTABOX » auquel le client a décidé de souscrire, après (i) avoir pris connaissance du Contrat qu'il accepte sans réserve et (ii) s'être assuré de l'adéquation du service « PRESTABOX » à ses besoins.

Le Client reconnaît que la conclusion du Contrat s'inscrit dans le cadre de son activité professionnelle avec laquelle il entretient un lien direct.

**CELA AYANT ETE EXPOSE, IL A
ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

DEFINITIONS

Les termes définis au présent Contrat et dans son préambule, toutes les fois qu'ils débiteront par une majuscule, qu'ils soient mentionnés au singulier ou au pluriel, auront la signification suivante :

« Client »

désigne le client ayant souscrit au Service ;

« Conditions Particulières »

désignent les conditions particulières pouvant être annexées aux présentes ;

« Conditions Générales »

désigne les présentes conditions générales telles que le cas échéant modifiées ;

« Contrat »

désigne collectivement les Conditions Générales et, cas échéant, les Conditions Particulières ;

« Exigences de Configuration »

désigne l'équipement informatique PC ou MAC, un navigateur internet récent (Firefox 2 et supérieur, Internet Explorer 6 et supérieur, Safari 3 et supérieur) et la connexion au réseau internet nécessaire afin d'accéder au Service ;

« Logiciel »

désigne la version applicative de PRESTASHOP utilisée dans le cadre du Service permettant, en mode SAAS, la création, l'administration et l'exploitation d'une boutique de e-commerce ;

« Matériel »

désigne tout type de matériel pouvant être proposé au Client par PRESTASHOP SA ;

« Module »

désigne un compartiment du Logiciel correspondant à une ou plusieurs fonctionnalités spécifiques du Logiciel ;

« **Service** »

désigne le service PRESTABOX, tel que décrit dans le préambule ci-avant, sous réserve des Conditions Particulières ;

« **Parties** »

désigne collectivement PRESTASHOP SA et le Client et individuellement l'un d'entre eux ;

« **PRESTASHOP SA** »

désigne la société *PRESTASHOP*, Société Anonyme, au capital de 212 730 euros, ayant pour siège social 6, rue Lacépède à Paris (75005), et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 497 916 635 ;

« **Site Boutique** »

désigne un site internet marchand exploité par le Client par le biais du Service.

OBJET DU CONTRAT

Le Contrat a pour objet de déterminer les droits et obligations des Parties dans le cadre de la fourniture au Client du Service, lequel a un caractère exclusivement technique et informatique.

DUREE DU CONTRAT

Le Contrat est conclu pour une période minimale de TROIS (3) mois, renouvelable par tacite reconduction pour des nouvelles périodes successives de TROIS (3) mois..

**LICENCE D'UTILISATION DISTANTE
DU LOGICIEL**

Droits de propriété intellectuelle

Le Client reconnaît le caractère original du Logiciel et sa protection par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et par les conventions internationales.

Par conséquent, le Client devra traiter le Logiciel comme n'importe quel autre produit ou donnée protégée par les droits d'auteur et toutes autres réglementations applicables.

Le Client s'interdit de porter atteinte de quelque façon que ce soit aux droits de propriété intellectuelle et autres détenus par PRESTASHOP SA.

Licence d'utilisation du Logiciel en mode SAAS

PRESTASHOP SA consent au Client une licence d'utilisation distante du Logiciel, personnelle, non exclusive et incessible, pour la durée d'exécution du Contrat.

La licence présentement conférée au Client est strictement limitée sur l'utilisation du Logiciel en mode SAAS.

Cette licence est limitée aux fonctionnalités du Logiciel auxquelles le Client a souscrit et aux éventuels services complémentaires visés dans les Conditions Particulières.

Cette licence ne peut, en aucun cas, être sous-concédée, prêtée ou donnée par le Client à un tiers en aucune manière, y compris à une personne, à une société ou à toute autre entité y compris dépendant du groupe de société du Client ou lié contractuellement au Client, sauf accord préalable et écrit de PRESTASHOP SA.

PRESTASHOP SA ne confère au Client :

- aucun droit d'usage, ni aucune licence sur les droits de propriété intellectuelle dont PRESTASHOP SA est ou sera titulaire ;
- aucun droit, ni aucune licence sur les programmes, logiciels ou applicatifs utilisés par PRESTASHOP SA pour l'exploitation, le développement, et la maintenance du Service, ou de manière générale sur tout applicatif nécessaire ou simplement utile au bon fonctionnement du Logiciel ; et
- aucun droit d'accès aux « codes source » ou au « codes objet » du Logiciel.

Toute autre utilisation non prévue par le Contrat est soumise à l'autorisation préalable et écrite de PRESTASHOP SA.

De manière générale, le Client s'engage à prendre toute mesure raisonnable propre à faire respecter les droits de propriété intellectuelle de PRESTASHOP SA.

Obligation d'information du Client

Le Client s'oblige à informer immédiatement PRESTASHOP SA (i) de tout acte de contrefaçon du Logiciel, ou susceptible d'être ainsi qualifié, qui serait le fait de tiers et dont elle aurait eu connaissance et (ii) de toute perte ou destruction de données ainsi que de tout dysfonctionnement, même non bloquant, du Logiciel.

ACCES AU SERVICE

Souscription au Service

La souscription au Service s'effectue en ligne, selon la procédure prévue à cet effet sur le site accessible à l'adresse www.prestabox.com.

L'accès au Service est conditionné par la fourniture par le Client de ses Coordonnées bancaires validées par le prestataire de service de paiement choisi par PRESTASHOP SA.

Réservation d'un nom de domaine

Par défaut, le Site Boutique est accessible à une adresse URL de type « nomdelaboutique.prestabox.com » attribué par PRESTASHOP SA et qui demeure la propriété de cette dernière.

Le Client pourra cependant procéder par lui-même ou demander à PRESTASHOP de procéder à la réservation d'un nom de domaine dans le cadre du Service en suivant la procédure prévue à cet effet sur le site accessible à l'adresse www.prestabox.com.

La demande de réservation d'un nom de domaine ne sera prise en compte par PRESTASHOP SA qu'après encaissement effectif par ses soins du règlement correspondant effectué par le Client.

PRESTASHOP SA décline toute responsabilité si le nom de domaine commandé par le Client est finalement réservé par un tiers au cours du délai nécessaire à l'encaissement du règlement effectué par le Client. La somme versée pour la réservation du nom de domaine sera alors remboursée au Client, sans que ce dernier puisse réclamer la moindre indemnité.

UNE (1) semaine avant l'expiration du Contrat, le Client a la possibilité de récupérer le code de transfert du nom de domaine réservé par PRESTASHOP SA. Tout frais entraîné par la procédure de transfert sera à la charge du Client

Dans un tel cas, PRESTASHOP SA se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences du non-renouvellement de l'abonnement et/ou du non paiement des redevances par le Client.

Fourniture des codes d'accès de l'interface de paramétrage

Le Client s'engage à conserver confidentiels le nom d'utilisateur et le code d'accès associé qui pourront lui être communiqués par PRESTASHOP SA.

Il s'assurera sous sa seule responsabilité qu'aucune personne non autorisée n'aura accès à ces codes et sera responsable des conséquences de leur éventuelle divulgation, vol ou perte.

Toute connexion au Service utilisant les identifiants et mots de passe du Client est réputée avoir été effectuée par le Client.

En cas d'utilisation illicite, de piratage ou de contrefaçon du Service, ou en cas de risque particulier pour la sécurité de l'hébergement du Logiciel et des données du Client, PRESTASHOP SA se réserve le droit d'interrompre l'accès au Service, étant précisé que cette interruption ne donnera lieu à aucune indemnité au Client et sera sans préjudice des sommes dues par le Client au titre du Contrat.

Sous réserve de ce qui est dit à l'article « Force Majeure », PRESTASHOP SA fera ses meilleurs efforts pour permettre l'accès du Client au Logiciel.

Il est expressément convenu que le fonctionnement ou l'accès du Logiciel pourra être temporairement interrompu par PRESTASHOP SA chaque fois que cela sera requis, et notamment aux fins de sauvegarde des données, de maintenance du Logiciel, ou de manière générale pour assurer le bon fonctionnement du Logiciel et du Service.

En aucun cas, PRESTASHOP SA ne pourra être tenue responsable des dommages subis par le Client qui seraient dus à une indisponibilité du Service, et n'assume en aucun cas envers le Client une obligation de réparation ou d'indemnisation qui serait liée à un problème d'accessibilité au Service.

L'utilisation du Service nécessite l'accès au réseau Internet et le respect des Exigences de Configuration. Ce service n'étant pas compris dans le Service, le Client devra faire son affaire personnelle pour obtenir un tel accès auprès de l'opérateur adéquat librement choisi par le Client et sous la responsabilité de celui-ci.

Personnalisation graphique

Le Client pourra, s'il le souhaite, acquérir différents thèmes de personnalisation graphique sur la plateforme « PrestaShop Addons » accessible à l'adresse <http://addons.prestashop.com>.

Il pourra également solliciter de PRESTASHOP SA des prestations de personnalisation graphique dont les conditions et modalités, notamment financières, devront faire l'objet d'un commun accord entre les Parties.

Assistance technique

PRESTASHOP SA met à disposition du Client un service d'assistance technique téléphonique.

Ce service sera facturé via l'achat de codes supports au tarif en vigueur, sur le site internet accessible à l'adresse www.prestashop.com.

HEBERGEMENT ET SAUVEGARDE DES DONNEES

Hébergement

L'hébergement du Site Boutique sera réalisé par PRESTASHOP SA.

Sauvegarde des données

PRESTASHOP SA fera ses meilleurs efforts pour réaliser ou faire réaliser, au moins une fois par semaine, la sauvegarde des données du Site Boutique du Client. Cette sauvegarde pourra être restauré en cas d'erreur de manipulation, de configuration, ou de toute faute incombant du Client au tarif actuellement en vigueur indiqué sur le site www.prestabox.com.

Accès aux données

Le Client autorise PRESTASHOP SA à procéder à une manipulation technique de ces données et à avoir accès à son compte, notamment dans le but de résoudre tout problème technique qui pourrait intervenir lors de l'exploitation du Site Boutique.

MODALITES D'UTILISATION DU SERVICE

Le Client s'engage à utiliser le Service conformément aux lois et règlements en vigueur, ainsi qu'à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

A ce titre, le Client s'engage notamment à respecter la réglementation relative au droit de la propriété intellectuelle, à la protection des données à caractère personnel.

Le Client garantit notamment que son utilisation du Service :

- ne viole pas les dispositions d'un contrat préalablement conclu ;
- ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers, à la protection des mineurs et au respect de la personne humaine ;
- est conforme aux réglementations spécifiques de son activité ;
- respecte les exigences des lois et règlements applicables ;
- ne contient aucune information ou déclaration inexacte, mensongère, trompeuse ou de nature à induire en erreur ;
- ne constitue pas un acte de concurrence déloyale ; et
- n'est pas susceptible d'engager la responsabilité de PRESTASHOP SA ou de nuire à son image.

Enfin et de manière générale, le Client décharge PRESTASHOP SA de toute obligation de vérification attenante à l'exactitude et la licéité des données traitées par le Site Boutique, qui sera exploité sous la seule responsabilité du Client.

CONDITIONS FINANCIERES

Redevances

En contrepartie de la licence d'exploitation concédée au Client par PRESTASHOP SA, celui-ci s'engage à rémunérer PRESTASHOP SA en fonction d'un pourcentage de DEUX (2) pourcents du chiffre d'affaires mensuel réalisé par l'exploitation du Site Boutique, avec un minimum de QUINZE (15) euros à partir du SIXIEME (6ème) mois d'exploitation du Site Boutique.

Modalités de calcul du chiffre d'affaires mensuel du Client au titre de l'exploitation du Site Boutique

Le chiffre d'affaires mensuel considéré pour le calcul de la redevance correspond à la somme totale TTC facturée par le Site Boutique, frais de port inclus pour toute les commandes comportant les statuts de commande suivant : Paiement accepté, Préparation en cours, En cours de livraison, Livré, Remboursé, ainsi que tout nouveau statut de commande créé par le Client sur le Site Boutique.

Retards de paiement

En cas de retard de paiement des sommes dues à PRESTASHOP SA, les sommes restant dues porteront intérêts au taux d'une fois et demie le taux de l'intérêt légal, sans mise en demeure par la simple échéance de la facture. Cette indemnité de retard sera calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, et jusqu'à paiement effectif sans préjudice de toute demande ultérieure en dommages intérêts et autre action, y compris contentieuse, nécessaire à la sauvegarde des intérêts de PRESTASHOP SA.

TROIS (3) jours après l'envoi d'un courrier électronique de relance au Client défaillant, demeuré sans réponse justifiée de sa part, PRESTASHOP SA se réserve le droit de suspendre l'accès au Service.

PRESTASHOP SA pourra répercuter sur le Client défaillant les frais de rejet en cas de refus de prélèvement auprès de l'établissement bancaire du Client.

Dans l'hypothèse où le Client serait resté débiteur envers PRESTASHOP SA d'une obligation financière, PRESTASHOP SA se réserve le droit :

- de ne pas conclure de nouveau(x) contrat(s) ; ou
- d'exiger le versement d'une somme immédiatement encaissable par PRESTASHOP SA dénommée « dépôt de garantie de paiement ».

Ce dépôt est restituable, déduction faite des éventuels impayés le cas échéant, au plus tard dans les TRENTE (30) jours suivant la fin de toutes les relations contractuelles avec PRESTASHOP SA. Le dépôt de garantie de paiement ne constitue pas un acompte et ne dispense en aucun cas le Client du paiement ponctuel des sommes dues.

GARANTIES DU CLIENT

Le Client devra garantir PRESTASHOP SA de toutes les poursuites et condamnations judiciaires ou autres dont elle pourrait faire l'objet, en raison de la violation par le Client de l'une quelconque des obligations stipulées au Contrat ou de l'inexactitude de l'une de ses déclarations.

Sont assimilées à des condamnations, les sentences arbitrales ainsi que les indemnités transactionnelles dont le paiement est mis à la charge de PRESTASHOP SA, et les frais raisonnables exposés par PRESTASHOP SA pour sa représentation et la défense de ses intérêts.

LIMITATION DE RESPONSABILITE

PRESTASHOP SA ne garantit pas que le Service soit exempt d'erreurs ou de dysfonctionnements.

PRESTASHOP SA est soumise de manière expresse à une simple obligation de moyens et ne sera pas responsable des vices de fonctionnement du Logiciel.

Sous réserve des dispositions légales impératives contraires, PRESTASHOP SA ne sera, en aucun cas et en aucune circonstance, responsable de tout dommage indirect résultant d'une utilisation ou d'une impossibilité d'utiliser le Service, alors même que PRESTASHOP SA ou le Client aurait été averti de la possibilité d'un tel dommage.

En aucun cas, PRESTASHOP SA ne saurait être tenue responsable de préjudices indirects, et notamment d'une éventuelle perte de chiffre d'affaires, de bénéfices et de frais corrélatifs indirectement subis par Client du fait de l'utilisation du Service ou de ses éventuels dysfonctionnements ou interruptions.

En conséquence, le Client est seul responsable de toutes les opérations qu'il effectue lors de l'utilisation du Service.

La responsabilité de PRESTASHOP SA sera, en tout état de cause, limitée aux seuls dommages directs dans la limite d'un montant égal aux sommes facturées par PRESTASHOP SA au client pour les TROIS (3) mois précédant le fait générateur.

RESILIATION UNILATERALE

Au terme de la période minimale d'engagement de TROIS (3) mois, chacune des Parties pourra résilier le Service unilatéralement, sans l'intervention de l'autorité judiciaire quelconque, par lettre recommandée avec avis de réception, sous réserve d'un préavis de UN (1) mois, commençant à courir à

compter de la fin du mois de l'envoi de la lettre recommandée avec avis de réception.

Tout mois commencé sera dû.

En cas de résiliation du Service avant l'expiration de la période minimale d'engagement de TROIS (3) mois, le Client restera redevable du montant des sommes restantes à courir sur cette période ainsi que tout autre frais liés à la mise en ligne du Site Boutique.

EFFETS DE LA CESSATION DU SERVICE

Sort des données

Dans un délai d'UN (1) mois suivant l'expiration du Service, le Client pourra, sur demande écrite, solliciter l'obtention d'une copie de la base de données du Site Boutique, mais uniquement sous son format natif dans l'environnement informatique du Logiciel.

La transmission d'une copie de la base de données est subordonnée au paiement par le Client à PRESTASHOP SA des frais inhérents à cette opération d'un montant de CENT CINQUANTE (150) euros HORS TAXE.

PRESTASHOP SA ne garantit en aucune manière la compatibilité de ce format avec un autre environnement applicatif.

Après l'expiration du délai ci-dessus, PRESTASHOP SA ne conservera aucune trace des fichiers et données du Client.

Référence commerciale

Chaque Partie autorise expressément l'autre à citer, à titre de référence commerciale, sa dénomination sociale ainsi que les marques de ses produits, conformément aux usages en la matière.

FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne peut être tenue responsable de toute perte ou dommage ayant pour origine le retard ou l'inexécution de ses obligations imputable à un cas de force majeure ou cas fortuit, à la condition que la survenance de cet événement soit rapidement portée à la connaissance de l'autre Partie par écrit, en précisant l'incidence de cet événement sur la durée estimée pendant laquelle il affectera l'exécution du Service.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des tribunaux français les pannes et défaillances informatiques, les pannes de climatisation des salles informatiques, les pannes, blocages ou interruption des réseaux et services de communications électroniques et postaux, les grèves totales ou partielles, les lock-out, les catastrophes naturelles, les épidémies, les restrictions gouvernementales, les pannes électriques, les dégâts des eaux, guerre et tous événements similaires.

En cas de suspension du Contrat d'une durée supérieure à 15 jours à compter de la notification par l'une des Parties de la force majeure, l'autre Partie aura la faculté de résilier le Contrat par Lettre recommandée avec accusé de réception, sans préavis.

CONVENTION SUR LA PREUVE

Il est expressément convenu que les logs de connexion et de visite du Client au Site Boutique, qui seront conservés par PRESTASHOP SA vaudront preuve entre les Parties.

A cet égard, le Client autorise PRESTASHOP SA, sous réserve du respect de ses obligations de confidentialité, à procéder à l'enregistrement de toutes informations utiles à la préservation et à l'établissement de ces preuves.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Aux termes de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant collectées par PRESTASHOP SA dans le cadre de son activité.

PRESTASHOP SA peut être amenée, conformément à ses obligations légales, à révéler des informations personnelles dans le cadre de procédures légales.

NON SOLLICITATION DU PERSONNEL

Le Client s'engage à n'embaucher, directement ou indirectement, aucun membre du personnel de PRESTASHOP SA pendant toute la durée des relations contractuelles et pendant une période d'UN (1) an à compter de la fin du Service.

En cas de non respect de cette clause, le Client s'engage à verser à PRESTASHOP SA une indemnité forfaitaire correspondant à deux années de rémunération nette de chaque membre de personnel débauché.

DISPOSITIONS GENERALES

Absence de renonciation tacite

Le fait pour l'une des Parties de ne pas invoquer à l'encontre de l'autre Partie l'une quelconque des clauses du Contrat, ne saurait être interprété comme emportant renonciation tacite au bénéfice de ladite clause.

Intégralité du consentement

Les Parties reconnaissent que le Contrat exprime l'intégralité des obligations des Parties au titre de l'objet du Contrat à l'exception de tout autre document. Aucune modification, aucun ajout, à l'une quelconque des dispositions du Contrat ne sera obligatoire pour les Parties s'il n'a pas été accepté par

un avenant écrit et signé par un représentant dûment autorisé de chacune des Parties.

Autonomie des clauses

Si une clause du Contrat devient nulle ou non exécutoire, en entier ou pour partie, le Contrat restera en vigueur au regard des autres clauses et des dispositions survivantes de la clause considérée. Les Parties s'efforceront de renégocier de bonne foi la clause pour parvenir à l'objectif recherché par les Parties lors de la rédaction de la clause initiale.

Modification des Conditions Générales

PRESTASHOP SA pourra modifier les Conditions Générales sous réserve d'en informer le Client par courrier, e-mail ou tout autre moyen au moins un mois avant l'entrée en vigueur des nouvelles Conditions Générales. En cas de désaccord du Client sur les nouvelles Conditions Générales, il disposera, à compter de la date d'entrée en vigueur des nouvelles Conditions Générales, de TROIS (3) mois pour demander la résiliation du Contrat par courrier avec avis de réception adressé à PRESTASHOP SA

Cette résiliation prendra effet au dernier jour du mois suivant celui de la réception de la lettre recommandée par PRESTASHOP SA.

A défaut de résiliation, le Client sera réputé avoir accepté les nouvelles Conditions Générales.

REGLEMENT DES LITIGES

Le Contrat est soumis au droit français.

Tout différend entre les parties né du Contrat fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

A DEFAUT, LES PARTIES ATTRIBUENT COMPETENCE AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DANS LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, PROCEDURES D'URGENCE OU PROCEDURES CONSERVATOIRES.